

Nîmes le 12 juin 2009

APPEL A LA MOBILISATION GENERALE

Chers adhérents,
Chers Collègues entrepreneurs et sympathisants de la Fédération,
Mesdames et Messieurs les Chefs de projets ZFU,

Aujourd'hui plus que jamais, alors que la crise nous atteint tous, la défense de vos intérêts passe par la mobilisation générale des entrepreneurs et institutionnels œuvrant dans les quartiers défavorisés.

Au niveau national, la **FNAE-ZUS** a prouvé qu'elle est la seule à être en mesure de regrouper, dans le but de défendre efficacement leurs droits, les chefs d'entreprises, mais également tous les intervenants évoluant dans le cadre des différents dispositifs **ZFU**.

Le rassemblement qui s'est érigé spontanément en décembre 2008 sous forme d'un **Collectif pour la défense des droits ZFU** a apporté la preuve de toute son efficacité lors de la dernière discussion du Projet de loi de finance pour 2009 à l'Assemblée Nationale et au Sénat en pesant de tout son poids sur les choix et les décisions des parlementaires.

Notre objectif était d'éviter absolument le laminage des droits et de contribuer à sauver tout ce qui pouvait l'être et notamment les exonérations basées sur le principe des sorties en dégressif qui perdureront jusqu'en 2020 pour les arrivants au 31 décembre 2011.

Je vous laisse évaluer l'importance des résultats acquis, grâce à notre mobilisation, tant sur le plan financier (qui se chiffrent à plusieurs millions d'euros) qu'au niveau de la moralité et de la justice (en terme de crédibilité)

En ce milieu d'année 2009 et alors que se profile, dans un proche avenir, la discussion du PLF pour 2010, je vous invite instamment à demeurer mobilisés et à resserrer encore plus les rangs car les risques de voir promulguer une nouvelle réduction des droits **ZFU** sont avérés.

Avec la crise financière voici venue la période de tous les dangers, et en particulier ceux qui risquent de contribuer à réduire à néant plusieurs années de votre travail par une nouvelle modification des termes du contrat qui vous lie avec les sphères dirigeantes et qui concernent vos droits et vos devoirs en **ZFU**.

Déjà et en allant bien au delà du soutien apporté à la demande d'annulation déposée auprès du Conseil d'Etat sur l'initiative directe des entrepreneurs, la **FNAE-ZUS** vient de lancer une campagne nationale d'information et de mobilisation générale vous concernant directement

Je vous invite tous, à partager ce nouveau challenge, qui s'inscrit dans une attitude on ne peut plus citoyenne, en **SIGNANT** la nouvelle pétition en ligne sur notre site internet www.fnae-zus.org

Ce nouveau site constitue un véritable **Centre national de ressources ZFU**, dont je vous incite vivement à visiter toutes les rubriques qui y sont développées dans le but de vous être spécialement dédiées !

Dans cette attente, je vous adresse avec mes confraternelles salutations, tous mes encouragements à persévérer, ainsi que l'assurance de ma détermination à défendre jusqu'au bout notre cause.

Très cordialement,

Jacques MURA
Président fondateur de la FNAE-ZUS